

● (2010)

Le ministre fédéral des Finances (M. Turner) donne cela comme raison pour justifier cette taxe et hausser le prix du pétrole. A mon avis, elle pourrait justifier une certaine économie mais elle ne justifie pas l'imposition d'une taxe.

J'ai circulé sur l'autoroute 401, comme bien d'autres députés, j'en suis sûr, à la vitesse admise de 70 milles à l'heure, et je me suis fait dépasser par des véhicules fédéraux, tout comme si j'avais été stationnaire, et cela en dépit de toute la rhétorique que nous entendons. J'ai lu les annonces du gouvernement disant qu'il ménage l'énergie en éteignant les lumières dans ses édifices. Plus d'édifices fédéraux qu'on ne saurait en compter gardent leurs lumières allumées toute la nuit à Ottawa. D'ici quelques jours j'en dresserai la liste pour les députés. Le gouvernement ontarien, par contre, impose des réductions à l'Hydro-Ontario et dans certains autres secteurs.

Si je puis digresser un peu, l'application de la taxe ne pourra être qu'un cauchemar. Nous ne savons pas si nous recevrons jamais les remises. Nous les aurons un jour, mais...

M. Foster: Renoncez à l'obstruction.

M. Ellis: Nous, péquenauds du comté de Hastings, avons une expression pour répondre à ce genre de remarques, mais je n'oserais pas l'employer à la Chambre. Il arrive que nous nous faisons tromper et dire qu'à moins d'adopter le bill, nous n'aurons pas les remboursements. Même si nous adoptions le bill ce soir, il n'y aurait pas de remboursement avant trois mois parce que l'administration n'est pas prête. La paperasse n'est pas prête et nous savons que le gouvernement ne fonctionne pas sans papiers. Le gouvernement prendra trois mois à se préparer, que nous adoptions le bill ce soir ou non.

Le budget promettait entre autres une réduction dans la Fonction publique. Or il s'agit plutôt d'une réduction de l'expansion prévue de la Fonction publique. En fait, les effectifs doivent être portés à environ 10,000 années-hommes au cours de la prochaine période fiscale. Si l'on compare le gouvernement fédéral avec celui de l'Ontario, on verra que ce dernier réduit vraiment les effectifs de sa Fonction publique.

Le ministre trompait dans son budget de novembre et il se trompe encore. Ainsi, en novembre, il a imposé une taxe spéciale sur les aéronefs légers. Il avait alors affirmé, ce qui est inexact, que cela épargnerait le carburant. Après de fortes pressions de la part de tous les députés de ce côté, il a un peu changé d'attitude, mais pas complètement. Ces derniers mois, je sais qu'il a reçu toutes les statistiques lui prouvant que cette consommation d'énergie était beaucoup plus efficace que celle du moteur automobile moyen. Pour

Taxe d'accise—Loi

ma part, je pense que le ministre croyait faussement taxer le riche et pensait se rendre ainsi populaire. Il s'est aperçu depuis que bien des hommes d'affaires de revenu moyen choisissent ce mode de transport parce qu'il est rapide et souple. Ils ont besoin de cette souplesse. En fait, ce n'est pas que le riche que taxait le ministre, comme il le croyait.

Non seulement cette nouvelle taxe va jeter de l'huile sur le feu de l'inflation, mais elle va avoir d'autres répercussions néfastes sur toute la population canadienne. Il est de plus en plus difficile d'acheter une maison. Cette taxe de 10c. par gallon pourra suffire à dissuader en fin de compte quelqu'un qui doit faire 100 milles par jour en voiture d'acheter une maison dans le contexte actuel d'augmentation du prix des logements. En ce qui concerne les chiffres que nous cite le ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson), et qui oscillent autour de 180,000, 200,000 ou 210,000 mises en chantier cette année, j'ai l'impression qu'il ne sait pas trop au juste lequel de ces chiffres est le bon, je ne suis pas sûr qu'il s'en soucie autant qu'il le devrait.

Je sais qu'il y a dans ma circonscription une usine qui fabrique du matériel téléphonique, la Northern Electric, et qu'à cause du ralentissement des mises en chantier elle a dû licencier 350 ou 400 personnes, tout simplement parce qu'elle ne tourne pas suffisamment. Je me permets de faire remarquer au ministre que ces gens-là sont moins capables maintenant de payer la taxe supplémentaire de 10c. pour l'essence que lorsqu'ils travaillaient, et qu'ils se demandent si le gouvernement n'est pas responsable dans une vaste mesure de la stagnation de l'industrie du logement.

Le bill sur la taxe d'accise propose que le gouvernement exempté de la taxe à la consommation les matériaux d'isolation thermique, les contre-fenêtres et les contre-portes. Depuis combien de temps de ce côté-ci de la Chambre disons-nous qu'il faut supprimer la taxe sur les matériaux de construction, je vous le demande? Le résultat de ce bricolage et de ces interventions morcelées et fragmentaires, c'est que les frais de perception de cette taxe unitaire augmentent. Je suis certain que les députés admettront que les frais de perception de la taxe sur les matériaux de construction n'ont pas diminué. La taxe que l'on perçoit a été diminuée, elle l'a été lentement mais sûrement, mais le coût de sa perception n'a pas baissé, lui, et le pourcentage de la diminution du prix de la construction d'une nouvelle maison qui en résultera sera tellement infime qu'il passera totalement inaperçu. Cette réduction ne se reflétera certainement pas dans le coût d'une nouvelle maison. Si les programmes de la SCHL tenaient un peu compte des petites maisons et se préoccupaient un peu plus de réaménager des logements existants, je pense qu'ils se porteraient infiniment mieux.